

CIALE

son département
messieurs exami-
dépôts.

naires, lors de sa

TE

-président
-B. ROLLAND

A POSTE

K
UX

chant mélodieux

sûre
sérénant que le chant
n'avez pas de serin,
vous pouvez vous en
à tous les amateurs
rock sur les Oiseaux
es oiseaux en cage. Il
élever et soigner les
s—280 pages, 42 illus-
si répondront à cette
ce livre ainsi qu'un
u fameux Grain Brock
bisuit échantillon du
seux—un merveilleuxCOUPON
OSTE

ROCK, LTD.,

1.

l-inclus 10 sous pour

caux, un échantillon

t et du Régat Brock

s.

41

LLERIE
RITIVEnnent de la dis-
rélangés comme
de, 15% d'orge,nant en grande
tillation du blé
tête de la liste
rés."itation.
n 100 livres.

D., Limited

istillerie:
erville, P. Q.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00
Cité de Québec et pays étrangers... \$1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Marachers. 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonces
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,
plus un sou par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.Pour abonnement et annonces écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte
de la Montagne, (Édifice Morin) Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
111, CÔTE DE LA MONTAGNE,
QUÉBECORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Marachers de la Province de Québec

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.La correspondance concernant la rédac-
tion doit s'adresser au Directeur du "Bul-
letin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président

LE 9 FÉVRIER 1928

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 6

Québec, 9 février 1928.

Une industrie nationale

C'est bien celle dérivée de l'érable, emblème de notre nationalité. Aussi constatons-nous avec infiniment de plaisir qu'elle prend chaque année de plus en plus d'importance. La récolte de nos érablières s'est élevée l'an dernier à 9,104,174 livres de sucre et 1,432,986 gallons de sirop. C'était un record. Mais les records ne sont établis que pour servir de point de repaire pour un nouvel élan qui nous portera plus loin. C'est bien aussi ce que se proposent de faire nos sucriers, si la température leur est un tant soit peu favorable. Ceux de Beauce, par exemple, viennent de recevoir un char complet de vaporisateurs, dont partie est destinée aux sucriers du comté de Dorchester. Au raïcart l'antique chaudron qui donnait un sucre de toutes les nuances du jaune clair au brun foncé presque noir! Le vaporisateur permettra de donner un sucre de qualité et de couleur plus uniformes. C'est ce que demande le marché.

Les produits de l'érable ont rapporté l'an dernier plus de trois millions à nos sucriers. Il n'y a pas de raison pour qu'avec de l'organisation, en mettant sur le marché un produit pur avec emballage attrayant, ils ne doublent cette année le revenu de leurs érablières. L'industrie sucrière est assurément l'une de celles qui tirent, avec le moins de frais possible, le plus d'argent de nos ressources naturelles, en dépit de certaines difficultés de fabrication et de placement.

La province de Québec contrôle aujourd'hui presque en entier la fabrication du sucre et du sirop d'érable. Nous produisons, en effet, plus des neuf dixièmes de tout le sucre d'érable du Canada et les deux tiers du sirop d'érable.

Depuis quelques années, grâce à une intelligente campagne d'éducation, il y a eu dans cette industrie un progrès considérable, une progression continue, qui a eu son couronnement dans la fondation d'une importante société coopérative des producteurs de la province, société qui est déjà assez prospère pour acheter des terrains où est en voie de construction un vaste entrepôt où elle transformera, dès la prochaine saison, la sève de l'érable qu'elle recevra de ses membres.

Qu'il soit blond, qu'il soit pur, le sucre du pays!
Qu'il soit beau, qu'il soit bon, notre sirop d'érable!

M. Antonio Grenier expliquait, l'autre jour, au Comité d'Agriculture, ce que le ministère dont il est le dévoué député-ministre entend faire pour promouvoir l'industrie de l'érable. "Nous voulons, dit-il, former des coopératives qui organiseraient des fabriques centrales, comme nous avons fait pour le beurre et le fromage. Les producteurs, au lieu de finir leur sucre et leur sirop à la cabane, feraient bouillir leur eau et la transformeraient en un sirop de faible densité, qui serait envoyé à la fabrique centrale. Là, on en ferait un produit uniforme, sucre ou sirop, selon la demande du marché."

Il est un autre aspect de la question qui mérite considération. Certains producteurs voudraient avoir le droit de mettre sur le marché le dernier tiers du produit de la coulée de la sève, partie qui est plus foncée que les deux premières, qui a moins de saveur et plus de nitre, et qui produit un sucre noirâtre et sans grain. C'est cette partie de la récolte que l'on voudrait falsifier en la mélangeant à du sucre blanc ou sucre de canne ou cassonade. A notre avis, il vaut mieux perdre ce dernier tiers de la récolte plutôt que de continuer à inspirer de la défiance au consommateur à l'endroit de la pureté des produits mis sur le marché. D'ailleurs point n'est besoin de perdre le sucre ou sirop de sève, puisqu'on en peut tirer des sous-produits rémunérateurs, tels que le vinaigre, l'acide malique, etc., ce que les fabriques centrales pourront faire facilement.

A propos de falsification, il n'est pas mal, à la veille de la saison sucrière, de mettre en garde les petits fabricants qui per-

La ville de St-Hyacinthe reçoit les éleveurs de la province.

La Société générale des Éleveurs de la Province de Québec a tenu son congrès annuel à St-Hyacinthe les premiers et deuxième jours de février dernier. A cette occasion, les autorités de la ville de St-Hyacinthe ont tenu à manifester à nos bons éleveurs, que l'on recrute parmi l'élite de notre classe agricole, combien la population urbaine de cette petite ville progressive et industrielle estime le travailleur du sol et tient à coopérer avec lui dans la mesure du possible pour augmenter, autant que faire se peut, ses chances de progrès en conviant les officiers et les membres de la Société à un superbe banquet.

La salle Charron, magnifiquement décorée, logeait donc, mercredi soir, le premier février, quelque trois cents convives, parmi lesquels nous remarquons M. T.-D. Bouchard, M.P.P., maire de la ville de St-Hyacinthe, le Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, M. Stanislas Chagnon, sous-chef du Service de l'Élevage, représentant l'hon. M. Caron, le Révd. M. Bois, directeur des écoles ménagères de la Province, M. E.-A. Ste-Marie, de Compton, M. Arsène Denis, président de la Société des Éleveurs et président de la Coopérative Fédérée de Québec, M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Station Expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, M. Macauley, régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville, plusieurs échevins de la ville de St-Hyacinthe, M. Leclerc de Laprairie, inspecteur des agronomes, Stéphane Boily, R. Belzile, agronome de Stanstead et bon nombre de nos meilleurs éleveurs de la Province. "Le Bulletin de la Ferme" était représenté par son gérant, M. Frs. Fleury.

Au cours du banquet, l'actif secrétaire de la Société, M. Adrien Morin, proclama les gagnants de coupes, dont on trouvera la liste à la suite de ce compte-rendu.

On but à la santé du Roi et M. le docteur A.-J. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, dans un éloquent discours répondit à la santé offerte au Canada. Après avoir exprimé quel plaisir il ressentait de se retrouver pour quelques heures au milieu de la population de St-Hyacinthe où il résida plusieurs années l'orateur expliqua en termes très précis ce que le Ministère fédéral de l'Agriculture fait pour la Province de Québec, dans quelle mesure il coopère avec le Ministère provincial pour accélérer la marche du progrès des éleveurs de Québec et cite entre autres, l'inscription au Livre d'Or, le contrôle laitier, explique surtout le nouveau système récemment établi. Organisation des cercles de jeunes éleveurs. Concours d'alimentation, etc.

M. le Dr. Charron se dit heureux de reconnaître que c'est de la province de Québec, que le gouvernement fédéral reçoit la meilleure coopération, et choisit ce passage de son brillant discours pour féliciter nos agronomes de leur magnifique travail en coopération avec les cultivateurs progressifs et ambitieux qui ne se comptent plus dans la Province de Québec.

M. le Dr Charron conseille fortement aux éleveurs de s'intéresser plus particulièrement à l'élevage du porc. Nous

ne fournissons pas assez de porcs pour la consommation domestique et chaque année l'on importe pour une valeur d'au-delà de \$3,600,000. Un vaste marché est à notre porte, sachons en profiter.

Après avoir parlé des bienfaits de la classification des produits laitiers, des œufs, etc., M. le Dr Charron excusa le Dr Grisdale, pris ailleurs, de n'avoir pu assister à cet important Congrès, et termina en assurant aux éleveurs et à toute la classe agricole de la Province la meilleure coopération possible du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa. Puis l'orateur félicita chaudement les trois jeunes éleveurs gagnant de coupes pour le succès magnifique qu'ils ont remporté. C'est en intéressant les jeunes surtout, déclare M. le sous-ministre-adjoint, que nous réussirons à attacher la génération future au sol et que nous parviendrons plus tôt au succès.

M. Stanislas Chagnon, répondant à la santé de la Province de Québec, pria les convives d'excuser l'hon. M. Caron de n'avoir pu assister au Congrès.

L'orateur concourut dans les remarques qu'a faites l'orateur précédent et insiste plus spécialement sur la nécessité d'augmenter la production laitière moyenne par vache en cette province.

La santé à la ville de St-Hyacinthe a été répondu par son premier magistrat, M. J.-D. Bouchard, qui félicita les membres de la S. G. des Éleveurs de leurs brillantes activités et forme des vœux pour le succès du Congrès. Rappelant que la ville de St-Hyacinthe est la quatrième ville industrielle de la Province, M. Bouchard démontre l'importance des centres industriels dans cette province, et comment ces villes contribuent au progrès de la classe agricole, en fournissant à cette dernière des marchés à leur porte où ils peuvent écouler avantageusement leur production. L'orateur parle avantageusement des coopératives, des agronomes, et de l'éducation agricole donnée en cette province.

M. Macauley, régisseur de la ferme expérimentale de Lennoxville, appelé à adresser la parole, félicita les jeunes éleveurs surtout de leurs succès et témoigna hautement du bon travail accompli par M. Stéphane Boily, propagandiste en industrie animale, ainsi que par son adjoint, M. Félix Fleury. L'orateur conseille principalement aux éleveurs de produire tout ce qu'il faut pour l'alimentation du bétail, sur la ferme.

MM. Arsène Denis et R. Leclerc portèrent aussi la parole, ainsi que M. Frs. Fleury, gérant du "Bulletin de la Ferme", qui répondit à la santé en l'honneur de la presse agricole.

Un puissant orchestre exécuta un programme musical de choix. Le service des tables était on ne peut mieux organisé, et les charmantes jeunes filles de service reçurent beaucoup de félicitations de la part de tous les orateurs.

Les différentes sociétés constituant la Soc. Général des Éleveurs tinrent leur réunion les 1 et 2 février à tour de rôle. A M. Adrien Morin, le dévoué secrétaire de la Société, revient une large part du succès de la convention.

sistent à falsifier sucre et sirop, faisant ainsi un tort considérable à une industrie nationale. La loi défend strictement d'étiqueter avec le mot "érable", surtout avec le mot "pur" en ajouté, tout produit qui ressemble et goûte comme le véritable produit de l'érable, mais qui n'est en somme qu'une imitation ou une falsification. Si quelqu'un se faisait pincer à contrevenir à cette loi, il pourrait bien trouver la sauce salée plutôt que sucrée.